



RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS **Décembre 2019**

*Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales
articles L2121-24, L2122-29, R.2121-10*

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DÉCEMBRE 2019

| | | |
|-----------|---|---------------|
| 2019-H-01 | Avenants travaux marché de l'école de Fitolieu et maîtrise d'oeuvre | <i>page 2</i> |
| 2019-H-02 | Achat terrain Seigle Ferrand | <i>page 3</i> |
| 2019-H-03 | Décision Modificative N°3 | <i>page 4</i> |
| 2019-H-04 | Modification du prix de vente pour le terrain de Chalamand | <i>page 5</i> |
| 2019-H-05 | Convention opérationnelle Epora | <i>page 6</i> |
| 2019-H-06 | Création de poste pour services techniques | <i>page 7</i> |
| 2019-H-07 | Demandes de subvention | <i>page 8</i> |



Mairie déléguée FITILIEU
Tél. 04 76 32 07 20

accueil.ftilieu@les-abrets-en-dauphine.fr



Mairie LES ABRETS EN DAUPHINÉ
1 place Éloi Cuchet
38490 Les Abrets en Dauphiné

Tél. 04 76 32 04 80
accueil.abrets@les-abrets-en-dauphine.fr



Mairie déléguée LA BATIE DIVISIN
Tél. 04 76 32 07 35

accueil.lbd@les-abrets-en-dauphine.fr

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
ISERE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LES ABRETS EN DAUPHINE

Nombre de Membres

| Afférents au Conseil Municipal | En Exercice | Qui ont pris part à la délibération |
|--------------------------------|-------------|-------------------------------------|
| 57 | 57 | 38 |

Délibération N°: 2019-H-01

Date de la convocation :
9 décembre 2019

Date d'affichage :
20 décembre 2019

Objet de la délibération :
Avenants travaux marchés école de fitilieu et Maîtrise d'oeuvre RECTIFICATIF

Séance du 16 décembre 2019

L'an Deux Mil Dix Neuf, le 16 décembre

à 20 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur François BOUCLY, Maire.

Présents : François BOUCLY, Benjamin GASTALDELLO, Thierry CLEYET-MAREL, Véronique DUPRÉ, Michelle FEUILLASSIER, Thierry DONNET, Colette BADIN, Nouredine DEGhia, Philippe LATOUR, Rémi CLAVEL, Florence CUSIN, Lydie MARTINATO, Hélène CLAPERON PEGOUD, Isabelle BOURY, Nadine JANIN, Christophe TROUILLOUD, Sandrine BRIGARD, Franck LANCIA, Pascale HUMBERT, Patrick GALLIEN-GUEDY, Bernard GLANTZLEN, Paul SICAUD, Guillaume ARGOUD, Didier BUISSON, Joëlle TOURETTA, Michelle CHIAMBRETTI, Sylvie GAGLIARDI, Céline GENETIER, Thomas NUNGE, Yvonne RATEAU, Marie-laure RULLET, Martine TARDY-PANIS et Nathalie MEUNIER.

Absents : Ghislaine ANDONIAN, Angélique ARGOUD-CHABART, Norbert DUSSOLIER, Laurent BRIVET, Françoise MARCELLOT, Florian ARLAUD, Nathalie BERT, Stéphanie BUFFEVANT, Delphine MICHALLAT, Evelyne FEUVRIER, Jean-Paul PAVAGEAU, Danny MILLON, Dominique DURELLI, Eric VIGLIANO, Johann GODART, Sophie BELLEN, François BAUDOT, Marie-Noëlle GADOU, Maryvonne JULLIEN.

Noël PERRIN donne pouvoir à Colette BADIN
Sylvie ARGOUD donne pouvoir à Hélène PEGOUD
Frédéric BAS donne pouvoir à Lydie MARTINATO
Frédéric BARBIER donne pouvoir à Benjamin GASTALDELLO
Jean-Claude NEEL donne pouvoir à Michelle CHIAMBRETTI

M. le Maire rappelle qu'en cours de construction, des travaux modificatifs et/ou supplémentaires se sont avérés indispensables. Il s'agit des lots suivants :

| LOTS | ENTREPRISES | MONTANT DU MARCHÉ INITIAL € HT | N° FICHE MODIFICATIVE ET NATURE DES TRAVAUX | MONTANT TRAVAUX MODIFICATIFS € HT | NOUVEAU MONTANT DU MARCHÉ € HT |
|--------|----------------|--------------------------------|---|-----------------------------------|--------------------------------|
| LOT 12 | CLEMENT DECORS | 48094,59 | FICHE 7 / Ragrèage du sol | -4914 | 43180,59 |
| LOT 15 | ROUX-SIBILLON | 0 | FICHE 7 / Chape fluide | 7371 | 7371 |
| LOT 10 | LA BELMONTAISE | 37636 | FICHE 8/ Ratisage | -2664,55 | 34971,45 |
| LOT 9 | LA BELMONTAISE | 178006 | FICHE 8/ BA 13 | 15454,39 | 193460,39 |
| MO | ARCHICUBE | 241020,56 | Travaux supplémentaires | 12868,22 | 253888,78 |

Monsieur le Maire propose de valider les travaux modificatifs présentés ci-dessus.

Le conseil municipal, après en avoir débattu et délibéré, à l'unanimité

- **APPROUVE** la validation des travaux modificatifs présentés ci-dessus concernant la construction de l'école de Fitolieu
- **APPROUVE** les nouveaux montants du marché des lots **9 – 10 – 12 et 15**
- **APPROUVE** l'avenant à la mission de maîtrise d'œuvre,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les fiches de travaux modificatifs et les avenants correspondants ci-dessus, et tous les documents nécessaires afférents au marché public de la construction de l'école de Fitolieu.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
François BOUCLY



Signature
numérique de
François
BOUCLY
Date :
2020.01.08
14:42:53 +01'00'

Envoyé en préfecture le 18/12/2019

Reçu en préfecture le 18/12/2019

Affiché le

ID : 038-200060127-20191216-2019_H_02-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DÉPARTEMENT

ISERE

Nombre de Membres

| Afférents au Conseil Municipal | En Exercice | Qui ont pris part à la délibération |
|--------------------------------|-------------|-------------------------------------|
| 57 | 57 | 38 |

Délibération N°: 2019-H-02

Date de la convocation :

9 décembre 2019

Date d'affichage :

20 décembre 2019

Objet de la délibération :

Achat terrain Seigle Ferrand

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LES ABRETS EN DAUPHINE

Séance du 16 décembre 2019

L'an Deux M il D ix Neuf, le 16 décembre

à 20 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur François BOUCLY, Maire.

Présents : François BOUCLY, Benjamin GASTALDELLO, Thierry CLEYET-MAREL, Véronique DUPRÉ, Michelle FEUILLASSIER, Thierry DONNET, Colette BADIN, Nouredine DEGHA, Philippe LATOUR, Rémi CLAVEL, Florence CUSIN, Lydie MARTINATO, Hélène CLAPERON PEGOUD, Isabelle BOURY, Nadine JANIN, Christophe TROUILLOUD, Sandrine BRIGARD, Franck LANCIA, Pascale HUMBERT, Patrick GALLIEN-GUEDY, Bernard GLANTZLEN, Paul SICAUD, Guillaume ARGOUD, Didier BUISSON, Joëlle TOURETTA, Michelle CHIAMBRETTI, Sylvie GAGLIARDI, Céline GENETIER, Thomas NUNGE, Yvonne RATEAU, Marie-laure RULLET, Martine TARDY-PANIS et Nathalie MEUNIER.

Absents : Ghislaine ANDONIAN, Angélique ARGOUD-CHABART, Norbert DUSSOLIER, Laurent BRIVET, Françoise MARCELLOT, Florian ARLAUD, Nathalie BERT, Stéphanie BUFTEVANT, Delphine MICHALLAT, Evelyne FEUVRIER, Jean-Paul PAVAGEAU, Danny MILLON, Dominique DURELLI, Eric VIGLIANO, Johann GODART, Sophie BELLEN, François BAUDOT, Marie-Noëlle GADOU, Maryvonne JULLIEN.

Noël PERRIN donne pouvoir à Colette BADIN
Sylvie ARGOUD donne pouvoir à Hélène PEGOUD
Frédéric BAS donne pouvoir à Lydie MARTINATO
Frédéric BARBIER donne pouvoir à Benjamin GASTALDELLO
Jean-Claude NEEL donne pouvoir à Michelle CHIAMBRETTI

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de procéder à l'acquisition d'une partie du terrain 165AC95 situé derrière l'école du Macle, appartenant aux consorts Seigle Ferrand, pour une somme forfaitaire de 2000€. Il précise que ce terrain serait grevé d'une servitude d'accès au reliquat de la parcelle, au profit des propriétaires actuels afin de conserver un accès par la rue du Macle.

Après en avoir débattu et délibéré, le conseil municipal à l'unanimité moins

- **APPROUVE** la proposition de Monsieur le Maire,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder à l'acquisition d'une partie de la parcelle 165AC95 pour une somme de 2000€.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à concéder, sur les limites nord-est et nord, une servitude d'accès au reliquat de la parcelle restant propriété des consorts Seigle Ferrand,

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Pour Copie Conforme,

Le Maire,

François BOUCLY



Signature
numérique de
François BOUCLY
Date : 2019.12.18
07:29:59 +01'00'

Envoyé en préfecture le 18/12/2019

Reçu en préfecture le 18/12/2019

Affiché le

ID : 038-200060127-20191216-2019_H_03-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DÉPARTEMENT
ISERE

EXTRAIT DU R

REGISTRE 

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LES ABRETS EN DAUPHINE

| Nombre de Membres | | |
|--------------------------------|-------------|-------------------------------------|
| Afférents au Conseil Municipal | En Exercice | Qui ont pris part à la délibération |
| 57 | 57 | 38 |

Délibération N°: 2019-H-03

Date de la convocation :
9 décembre 2019

Date d'affichage :
20 décembre 2019

Objet de la délibération :
Décision Modificative N°3

Séance du 16 décembre 2019

L'an Deux Mil Dix Neuf, le 16 décembre

à 20 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur François BOUCLY, Maire.

Présents : François BOUCLY, Benjamin GASTALDELLO, Thierry CLEYET-MAREL, Véronique DUPRÉ, Michelle FEUILLASSIER, Thierry DONNET, Colette BADIN, Nouredine DEGhia, Philippe LATOUR, Rémi CLAVEL, Florence CUSIN, Lydie MARTINATO, Hélène CLAPERON PEGOUD, Isabelle BOURY, Nadine JANIN, Christophe TROUILLOUD, Sandrine BRIGARD, Franck LANCIA, Pascale HUMBERT, Patrick GALLIEN-GUEDY, Bernard GLANTZLEN, Paul SICAUD, Guillaume ARGOUD, Didier BUISSON, Joëlle TOURETTA, Michelle CHIAMBRETTI, Sylvie GAGLIARDI, Céline GENETIER, Thomas NUNGE, Yvonne RATEAU, Marie-laure RULLET, Martine TARDY-PANIS et Nathalie MEUNIER.

Absents : Ghislaine ANDONIAN, Angélique ARGOUD-CHABART, Norbert DUSSOLIER, Laurent BRIVET, Françoise MARCELLOT, Florian ARLAUD, Nathalie BERT, Stéphanie BUFFEVANT, Delphine MICHALLAT, Evelyne FEUVRIER, Jean-Paul PAVAGEAU, Danny MILLON, Dominique DURELLI, Eric VIGLIANO, Johann GODART, Sophie BELLEN, François BAUDOT, Marie-Noëlle GADOU, Maryvonne JULLIEN et Jean-Claude NEEL.

Noël PERRIN donne pouvoir à Colette BADIN
Sylvie ARGOUD donne pouvoir à Hélène PEGOUD
Frédéric BAS donne pouvoir à Lydie MARTINATO
Frédéric BARBIER donne pouvoir à Benjamin GASTALDELLO

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de procéder à un virement de crédits complémentaire sur le chapitre 012 frais de personnels :

| Fonctionnement | dépenses | | recettes | |
|--|-------------|---------------|-------------|---------------|
| | Diminutions | Augmentations | Diminutions | Augmentations |
| 64111 rémunération principale 6419 remboursements de frais de personnel | | 50000 | | 50000 |
| Total fonctionnement | | 50000 | | 50000 |
| Investissement | | | | |
| | Diminutions | Augmentations | Diminutions | Augmentations |
| Total investissement | | | | |

Après en avoir débattu et délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

- **APPROUVE** la proposition de Monsieur le Maire
- **VALIDE** la décision modificative N°3 ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
François BOUCLY



Signature
numérique de
François BOUCLY
Date : 2019.12.18
07:30:46 +01'00'

Envoyé en préfecture le 18/12/2019

Reçu en préfecture le 18/12/2019

Affiché le

ID : 038-200060127-20191216-2019_H_04-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
ISERE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LES ABRETS EN DAUPHINE

| Nombre de Membres | | |
|--------------------------------|-------------|-------------------------------------|
| Afférents au Conseil Municipal | En Exercice | Qui ont pris part à la délibération |
| 57 | 57 | 38 |

Délibération N°: 2019-H-04

Date de la convocation :

9 décembre 2019

Date d'affichage :

20 décembre 2019

Objet de la délibération :

Modification du prix de vente pour le terrain de Chalamand

Séance du 16 décembre 2019

L'an Deux M i l D ix Neuf, le 16 décembre

à 20 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur François BOUCLY, Maire.

Présents : François BOUCLY, Benjamin GASTALDELLO, Thierry CLEYET-MAREL, Véronique DUPRÉ, Michelle FEUILLASSIER, Thierry DONNET, Colette BADIN, Nouredine DEGhia, Philippe LATOUR, Rémi CLAVEL, Florence CUSIN, Lydie MARTINATO, Hélène CLAPERON PEGOUD, Isabelle BOURY, Nadine JANIN, Christophe TROUILLOU, Sandrine BRIGARD, Franck LANCIA, Pascale HUMBERT, Patrick GALLIEN-GUEDY, Bernard GLANTZLEN, Paul SICAUD, Guillaume ARGOUD, Didier BUISSON, Joëlle TOURETTA, Michelle CHIAMBRETTI, Sylvie GAGLIARDI, Céline GENETIER, Thomas NUNGE, Yvonne RATEAU, Marie-laure RULLET, Martine TARDY-PANIS et Nathalie MEUNIER.

Absents : Ghislaine ANDONIAN, Angélique ARGOUD-CHABART, Norbert DUSSOLIER, Laurent BRIVET, Françoise MARCELLOT, Florian ARLAUD, Nathalie BERT, Stéphanie BUFTEVANT, Delphine MICHALLAT, Evelyne FEUVRIER, Jean-Paul PAVAGEAU, Danny MILLON, Dominique DURELLI, Eric VIGLIANO, Johann GODART, Sophie BELLEN, François BAUDOT, Marie-Noëlle GADOU, Maryvonne JULLIEN.

Noël PERRIN donne pouvoir à Colette BADIN
Sylvie ARGOUD donne pouvoir à Hélène PEGOUD
Frédéric BAS donne pouvoir à Lydie MARTINATO
Frédéric BARBIER donne pouvoir à Benjamin GASTALDELLO
Jean-Claude NEEL donne pouvoir à Michelle CHIAMBRETTI

Monsieur le Maire propose de modifier la délibération du 5 novembre 2018, qui fixait le prix de vente du terrain d'assiette du chemin revendu aux consorts Tachini, riverains, à l'euro symbolique. Il propose de fixer le prix de vente à 708€ et de reverser ensuite ce produit de la vente à la commune de Charancieu.

Après en avoir débattu et délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la proposition de Monsieur le Maire de modifier le prix de vente fixé dans la délibération du 5 novembre 2018 de 1€ à 708€.
- **APPROUVE** le principe de reverser le produit de cette vente à la commune de Charancieu qui a supporté tous les frais relatifs à cette vente.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
François BOUCLY



Signature
numérique de
François BOUCLY
Date : 2019.12.18
07:31:29 +01'00'

Envoyé en préfecture le 18/12/2019

Reçu en préfecture le 18/12/2019

Affiché le

ID : 038-200060127-20191216-2019_H_05-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DÉPARTEMENT
ISERE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LES ABRETS EN DAUPHINE

| Nombre de Membres | | |
|--------------------------------|-------------|-------------------------------------|
| Afférents au Conseil Municipal | En Exercice | Qui ont pris part à la délibération |
| 57 | 57 | 38 |

Délibération N°: 2019-H-05

Date de la convocation :
9 décembre 2019

Date d'affichage :
20 décembre 2019

Objet de la délibération :
Convention opérationnelle Epora

Séance du 16 décembre 2019

L'an Deux M îLD ix Neuf, le 16 décembre

à 20 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur François BOUCLY, Maire.

Présents : François BOUCLY, Benjamin GASTALDELLO, Thierry CLEYET-MAREL, Véronique DUPRÉ, Michelle FEUILLASSIER, Thierry DONNET, Colette BADIN, Nouredine DEGHIÀ, Philippe LATOUR, Rémi CLAVEL, Florence CUSIN, Lydie MARTINATO, Hélène CLAPERON PEGOUD, Isabelle BOURY, Nadine JANIN, Christophe TROUILLOUD, Sandrine BRIGARD, Franck LANCIA, Pascale HUMBERT, Patrick GALLIEN-GUEDY, Bernard GLANTZLEN, Paul SICAUD, Guillaume ARGOUD, Didier BUISSON, Joëlle TOURETTA, Michelle CHIAMBRETTI, Sylvie GAGLIARDI, Céline GENETIER, Thomas NUNGE, Yvonne RATEAU, Marie-laure RULLET, Martine TARDY-PANIS et Nathalie MEUNIER.

Absents : Ghislaine ANDONIAN, Angélique ARGOUD-CHABART, Norbert DUSSOLIER, Laurent BRIVET, Françoise MARCELLOT, Florian ARLAUD, Nathalie BERT, Stéphanie BUFPEVANT, Delphine MICHALLAT, Evelyne FEUVRIER, Jean-Paul PAVAGEAU, Danny MILLON, Dominique DURELLI, Eric VIGLIANO, Johann GODART, Sophie BELLEN, François BAUDOT, Marie-Noëlle GADOU, Maryvonne JULLIEN.

Noël PERRIN donne pouvoir à Colette BADIN
Sylvie ARGOUD donne pouvoir à Hélène PEGOUD
Frédéric BAS donne pouvoir à Lydie MARTINATO
Frédéric BARBIER donne pouvoir à Benjamin GASTALDELLO
Jean-Claude NEEL donne pouvoir à Michelle CHIAMBRETTI

Monsieur le Maire donne lecture du projet de convention opérationnelle proposé par EPORA dans le cadre de la restructuration du quartier Pierreton. Il rappelle que cette convention opérationnelle est la suite logique de la première convention d'étude et de veille foncière signée en 2016. Il rappelle également que la signature de cette convention permettra d'engager les travaux de démolition et de désamiantage du site afin de permettre la vente à un opérateur immobilier.

Après en avoir débattu et délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité moins Bernard GLANTZLEN, Jean-Claude NEEL, Paul SICAUD qui votent CONTRE, et Véronique DUPRÉ, Thierry DONNET, Thomas NUNGE, Michelle CHIAMBRETTI qui s'abstiennent,

- **APPROUVE** la proposition de Monsieur le Maire ainsi que le projet de convention proposé par EPORA,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention opérationnelle avec EPORA afin d'engager les travaux de démolition et de désamiantage du site Pierreton.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
François BOUCLY



Signature
numérique de
François BOUCLY
Date : 2019.12.18
07:32:07 +01'00'

Envoyé en préfecture le 18/12/2019

Reçu en préfecture le 18/12/2019

Affiché le

ID : 038-200060127-20191216-2019_H_06-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DÉPARTEMENT
ISERE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LES ABRETS EN DAUPHINE

| Nombre de Membres | | |
|--------------------------------|-------------|-------------------------------------|
| Afférents au Conseil Municipal | En Exercice | Qui ont pris part à la délibération |
| 57 | 57 | 38 |

Délibération N°: 2019-H-06

Date de la convocation :
9 décembre 2019

Date d'affichage :
20 décembre 2019

Objet de la délibération :
Création de poste pour services techniques

Séance du 16 décembre 2019

L'an Deux M î l D î x N euf, le 16 décembre

à 20 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur François BOUCLY, Maire.

Présents : François BOUCLY, Benjamin GASTALDELLO, Thierry CLEYET-MAREL, Véronique DUPRÉ, Michelle FEUILLASSIER, Thierry DONNET, Colette BADIN, Nouredine DEGhia, Philippe LATOUR, Rémi CLAVEL, Florence CUSIN, Lydie MARTINATO, Hélène CLAPERON PEGOUD, Isabelle BOURY, Nadine JANIN, Christophe TROUILLOUD, Sandrine BRIGARD, Franck LANCIA, Pascale HUMBERT, Patrick GALLIEN-GUEDY, Bernard GLANTZLEN, Paul SICAUD, Guillaume ARGOUD, Didier BUISSON, Joëlle TOURETTA, Michelle CHIAMBRETTI, Sylvie GAGLIARDI, Céline GENETIER, Thomas NUNGE, Yvonne RATEAU, Marie-laure RULLET, Martine TARDY-PANIS et Nathalie MEUNIER.

Absents : Ghislaine ANDONIAN, Angélique ARGOUD-CHABART, Norbert DUSSOLIER, Laurent BRIVET, Françoise MARCELLOT, Florian ARLAUD, Nathalie BERT, Stéphanie BUFFEVANT, Delphine MICHALLAT, Evelyne FEUVRIER, Jean-Paul PAVAGEAU, Danny MILLON, Dominique DURELLI, Eric VIGLIANO, Johann GODART, Sophie BELLEN, François BAUDOT, Marie-Noëlle GADOU, Maryvonne JULLIEN.

Noël PERRIN donne pouvoir à Colette BADIN
Sylvie ARGOUD donne pouvoir à Hélène PEGOUD
Frédéric BAS donne pouvoir à Lydie MARTINATO
Frédéric BARBIER donne pouvoir à Benjamin GASTALDELLO
Jean-Claude NEEL donne pouvoir à Michelle CHIAMBRETTI

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de créer un poste d'adjoint technique afin de permettre la stagiairisation d'un agent en contrat, qui donne satisfaction.

Après en avoir débattu et délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

- **CRÉE** le poste d'adjoint technique 2ème classe à temps complet au 1/01/2020
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la création de ce poste et à la nomination d'un agent.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
François BOUCLY



Signature
numérique de
François BOUCLY
Date : 2019.12.18
07:32:46 +01'00'

REPUBLIQUE FRANCAISE

DÉPARTEMENT
ISERE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LES ABRETS EN DAUPHINE

Nombre de Membres

| Afférents au Conseil Municipal | En Exercice | Qui ont pris part à la délibération |
|--------------------------------------|-------------|---|
| 57 | 57 | 38 |

Délibération N°: 2019-H-07

Date de la convocation :
9 décembre 2019

Date d'affichage :
20 décembre 2019

Objet de la délibération :
Demandes de subvention

Séance du 16 décembre 2019

L'an Deux Mil Dix Neuf, le 16 décembre

à 20 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur François BOUCLY, Maire.

Présents : François BOUCLY, Benjamin GASTALDELLO, Thierry CLEYET-MAREL, Véronique DUPRÉ, Michelle FEUILLASSIER, Thierry DONNET, Colette BADIN, Nouredine DEGHA, Philippe LATOUR, Rémi CLAVEL, Florence CUSIN, Lydie MARTINATO, Hélène CLAPERON PEGOUD, Isabelle BOURY, Nadine JANIN, Christophe TROUILLOUD, Sandrine BRIGARD, Franck LANCIA, Pascale HUMBERT, Patrick GALLIEN-GUEDY, Bernard GLANTZLEN, Paul SICAUD, Guillaume ARGOUD, Didier BUISSON, Joëlle TOURETTA, Michelle CHIAMBRETTI, Sylvie GAGLIARDI, Céline GENETIER, Thomas NUNGE, Yvonne RATEAU, Marie-laure RULLET, Martine TARDY-PANIS et Nathalie MEUNIER.

Absents : Ghislaine ANDONIAN, Angélique ARGOUD-CHABART, Norbert DUSSOLIER, Laurent BRIVET, Françoise MARCELLOT, Florian ARLAUD, Nathalie BERT, Stéphanie BUFLEVANT, Delphine MICHALLAT, Evelyne FEUVRIER, Jean-Paul PAVAGEAU, Danny MILLON, Dominique DURELLI, Eric VIGLIANO, Johann GODART, Sophie BELLEN, François BAUDOT, Marie-Noëlle GADOU, Maryvonne JULLIEN.

Noël PERRIN donne pouvoir à Colette BADIN
Sylvie ARGOUD donne pouvoir à Hélène PEGOUD
Frédéric BAS donne pouvoir à Lydie MARTINATO
Frédéric BARBIER donne pouvoir à Benjamin GASTALDELLO
Jean-Claude NEEL donne pouvoir à Michelle CHIAMBRETTI

Monsieur le Maire présente les dossiers de demandes de subvention :

- École tabarly : 100€ pour la foulée blanche
- École tazieff : 1500€ pour une classe découverte
- École tazieff : 500€ pour la visite de l'assemblée nationale
- Comité des fêtes : 400€ de participation à l'animation du 14 juillet

Après en avoir débattu et délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

- **APPROUVE** la proposition de Monsieur le Maire,
- **ATTRIBUE :** 1500€ pour l'école Tazieff,
100€ pour l'école Tabarly,
400€ pour le Comité des fêtes des Abrets
- **REPORTE** le dossier de demande de subvention d'un montant de 500 euros pour la visite de l'assemblée nationale au conseil municipal de janvier
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à verser les subventions ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.



Pour Copie Conforme,
Le Maire,
François BOUCLY